

favoriseraient la mise en valeur des industries minière et forestière.

Je sais que sous la présente administration conservatrice, le très honorable premier ministre et les honorables membres de son cabinet s'efforceront d'aplanir toutes les difficultés qui, dans le passé, ont pu faire obstacle à l'expansion économique normale de l'Est de notre pays.

Ces quelques suggestions qu'a pu faire un observateur canadien devant ce distingué auditoire, représentant toutes les parties du Canada, ne seraient d'aucune utilité si elles n'étaient adressées, en haut lieu, à un vrai Canadien, le très honorable premier ministre.

Je suis heureux, au nom de toute la population de mon comté, de le féliciter de son accession au poste de premier ministre du Canada. Ce n'est pas le fait du hasard, ce n'est pas non plus le résultat de simples conventions électorales si un peuple comme le nôtre l'a choisi pour diriger ses destinées; c'est qu'il le méritait à tous points de vue.

Professionnel, avocat de grande renommée, homme d'un caractère qui rehausse tous ses actes, travailleur infatigable, il a, depuis qu'il représente les comtés de Lake-Centre et de Prince-Albert à la Chambre, réussi à se faire respecter par l'élite de tout un peuple. Le premier ministre actuel du Canada mérite, à juste titre, la confiance, le respect et l'admiration de tout le pays.

Trois mois seulement du présent terme d'office de ce grand homme d'État lui ont valu les éloges les plus mérités et les plus hauts honneurs d'une presse toujours à l'affût des actes des grands hommes politiques. Lorsqu'il prend part aux délibérations, que ce soit à Londres, chez les premiers ministres du Commonwealth, que ce soit auprès des diplomates de la très grande république américaine ou encore à la table des Nations Unies, la figure du très honorable premier ministre s'impose par la hauteur de ses vues et la justesse de ses prévisions.

Toutes ces qualités se manifestent sans contredit dans les projets que nous présente le discours du trône.

Le travail qui sera exigé de la Chambre touche les domaines internationaux et nationaux.

Sur le plan international d'abord, on prévoit la préparation d'une conférence du Commonwealth, la continuation du plan de Colombo, la participation active au traité de l'Atlantique Nord et la collaboration promise à l'organisme des Nations Unies.

Sur le plan national, nous serons appelés à modifier les lois sociales, d'abord en augmentant les pensions de vieillesse, de même que l'assistance aux aveugles et aux invalides; de plus nous ferons une révision de l'aide apportée aux anciens combattants et

d'autres mesures sociales touchant les employés d'industries relevant du gouvernement fédéral.

Sur le même plan national encore, on préconise la tenue d'une conférence fédérale-provinciale en vue d'étudier la fiscalité.

Quant aux fermiers, le présent gouvernement étudiera la possibilité de stabiliser les prix de leurs produits et analysera les marchés anciens et nouveaux. Les fermiers des Prairies jouiront d'avances en espèces sur leur production de grain. On étudiera, de plus, la possibilité de créer des marchés additionnels pour les produits des pêcheries.

Pour ce qui est des questions d'intérêt régional, on prévoit dans le discours du trône l'aménagement d'une électrification moins coûteuse aux consommateurs des provinces de l'Atlantique; en Saskatchewan, on élaborera un projet de harnachement sur la rivière Saskatchewan-Sud et l'on étudiera un projet d'aménagement de la rivière Columbia, en Colombie-Britannique. La construction de certains embranchements ferroviaires sera aussi soumise à l'étude de la Chambre.

Enfin, on nous demandera de voter le budget nécessaire à l'administration du Canada pour terminer l'année fiscale courante et d'apporter des modifications à la taxation.

Nous allons tous travailler dans un même esprit en vue de faire du Canada un pays prospère. Nous sommes deux grandes races. Nous avons des problèmes semblables et, en suivant les conseils que nous a donnés notre souveraine dans son message à la nation canadienne, nous nous montrerons fiers d'être Canadiens.

(Traduction)

Le très hon. M. St-Laurent: Monsieur l'Orateur, hier, le premier ministre a proposé qu'après les discours des motionnaires, le débat soit ajourné jusqu'à demain. C'est simplement pour nous conformer à cette proposition que je demande la permission de proposer l'ajournement du débat.

(Sur la motion du très honorable M. St-Laurent, la suite du débat est renvoyée à une séance ultérieure.)

TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. M. Chevrier: Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au leader de la Chambre quel est le programme du travail pour demain.

L'hon. M. Green: Demain, nous poursuivrons le présent débat.

(Sur la motion du très honorable M. Diefenbaker, la séance est levée à 4 h. 5 de l'après-midi.)